

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (MESRI)

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME
DE LICENCE EN MÉTHODES INFORMATIQUES
APPLIQUÉES À LA GESTION DES ENTREPRISES DE
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE (SUPDECO) DE
DAKAR**

L'Équipe d'évaluateurs :

- Pr Idrissa SARR, Président
- Dr Moustapha Mbacké DIOP, membre
- M. Bassirou SY, membre

Signature :
Pour l'Équipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the President of the evaluation team, is placed below the signature line.

Mars 2023

Table des matières

I.	Présentation de l'établissement et du programme.....	4
I.1.	Présentation de l'Institution	4
I.2.	Présentation du programme de Licence en Méthodes appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)	4
II.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
III.	Description de la visite sur le terrain	6
III.1.	Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.).....	6
IV.	Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	7
V.	Points forts du programme.....	13
VI.	Points faibles du programme	14
VII.	Appréciation générale du programme.....	14
VIII.	Recommandations à l'Établissement	15
IX.	Recommandations à l'ANAQ-Sup	15
X.	Proposition d'avis :	15

Introduction

Le Groupe École supérieure de Commerce de Dakar (SUPDECO) a soumis pour accréditation nationale le programme de Licence en Méthodes Informatiques appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE). A cet effet, il a procédé à l'auto-évaluation dudit programme et a déposé un dossier de demande d'accréditation à l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) qui a commis une équipe le 09 Mars 2023 pour procéder à l'évaluation externe.

L'équipe, composée de M. Idrissa SARR (Président), M. Moustapha Mbacké DIOP (membre) et M. Bassirou SY (membre), a effectué la visite sur le campus du Groupe sis au Point E à Dakar en vue d'évaluer la conformité de la Licence au cadre référentiel d'évaluation de programmes de formation de l'ANAQ-Sup.

La visite a été réalisée suivant la planification proposée par l'ANAQ-Sup et s'est déroulée entre 8h45 et 18h. Aux termes de cette visite, le présent rapport est rédigé pour faire l'économie des activités menées dans le cadre de cette évaluation externe.

Le document est structuré globalement en trois grandes parties : une présentation de l'établissement et du déroulement global de l'évaluation, une analyse de conformité des pratiques institutionnelles aux standards du référentiel national des programmes et enfin une synthèse sur l'intégralité de la procédure d'accréditation en faisant ressortir les points à consolider, les points à améliorer et les recommandations à implémenter pour une amélioration continue du pilotage du programme.

I. Présentation de l'établissement et du programme

I.1. Présentation de l'Institution

L'École supérieure de Commerce de Dakar (SUPDECO) a été créée en 1993 et étendue en un Groupe en 2018 dans une perspective de devenir un pôle d'enseignement de la Gestion en Afrique de l'Ouest. Le Groupe reçoit des apprenants provenant de vingt-cinq pays de l'espace francophone africain et offre une palette de formations dans plusieurs domaines avec une déclinaison du modèle pédagogique et professionnel très varié et orienté selon les besoins du marché. L'offre de formation est proposée à travers des programmes et instituts comme le Programme Grande École, l'Institut supérieur des Transports, l'Institut Mercure, l'*Executive Academy*, etc.

Les missions du Groupe sont entre autres :

- former les futures élites managériales des Entreprises Africaines ;
- aider les cadres (en activité) à se mettre à niveau en se remettant en question et s'adapter efficacement aux changements qui s'opèrent dans leur environnement ;
- accompagner les entreprises et institutions africaines dans leurs mutations stratégiques ;
- contribuer activement au développement qualitatif de l'enseignement de la gestion en Afrique.

I.2. Présentation du programme de Licence en Méthodes appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)

La licence MIAGE est proposée par l'École supérieure d'Informatique et des Technologies (ESITEC) du Groupe SUPDECO en vue de former des cadres moyens en leur donnant à la fois des compétences en informatique et en gestion des entreprises. Cette double compétence recherchée devrait constituer un réel atout pour les diplômés de la formation.

Le programme se déroule sur trois ans et vise, entre autres, les objectifs pédagogiques spécifiques suivants :

- Préparer les étudiants à assumer des missions de responsabilités techniques et managériales des entreprises sur la base des méthodes informatiques ;
- Doter les étudiants de connaissances en gestion des entreprises ;
- Garantir l'opérationnalité des diplômés dès la fin de la formation ;
- Développer le potentiel des étudiants à évoluer rapidement au sein de diverses organisations ;

- Doter les apprenants de capacités à proposer et à mettre en œuvre des solutions informatiques au profit de l'entreprise.

A cette fin, le programme intègre à la fois les matières de l'informatique, de la gestion des entreprises et des activités de développement personnel.

De manière pédagogique, le programme est une spécialisation d'une licence informatique avec un schéma en « Y ». La spécialité est introduite à partir de la troisième année pour les étudiants désirant de poursuivre en MIAGE.

L'admission au tronc commun se fait en première ou deuxième année et est ouverte aux étudiants titulaires d'un baccalauréat des séries L et S. Il est à noter que l'admission en deuxième année requiert un test d'entrée organisé pour évaluer le niveau des candidats dans les matières dominantes de la formation.

II. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation présenté par le programme suit le canevas rédactionnel suggéré par l'ANAQ-Sup. Des commentaires et des éléments probants sont formulés pour chaque critère en vue d'attester de la conformité des pratiques aux standards du référentiel. L'on peut noter toutefois l'absence d'une synthèse à la fin de chaque champ pour souligner les points forts et faibles du champ. Certes, il y a une synthèse globale à la page 59 où l'on note des points à améliorer. Cependant, il est difficile d'établir une cohérence entre les points à améliorer et les pistes d'amélioration à implémenter. Cette synthèse devrait mettre en adéquation les points faibles et les recommandations pour mieux traduire la culture de la Qualité que l'École s'est donnée comme vecteur stratégique.

Il est à souligner aussi la divergence du contenu du document édité en 2020 et la situation notée en 2023. En effet, il y a une évolution de l'organisation pédagogique et la configuration des flux estudiantins dans la filière en général et la spécialité en particulier. Cela déteint sensiblement sur la pertinence ou validité de certains commentaires comme en atteste le standard 1.01 où la régularité du programme est compromise au regard de l'analyse factuelle de la spécialité MIAGE en 2023 alors qu'elle ne l'était pas en 2020.

D'un point de vue méthodologique, l'on peut noter l'absence de preuves démontrant l'implication des étudiants et le personnel administratif, dépourvu de responsabilités, dans le processus de production, de validation et d'appropriation du rapport.

III. Description de la visite sur le terrain

La visite s'est déroulée le 09 mars 2023 de 8h45 à 18h avec le chronogramme suivant :

JOURNEE DE LA VISITE	
Heures	Activités
08 h45 – 09h00	- Arrivée et installation - Lancement des activités - Présentation des acteurs - Rappel des objectifs de la visite - validation de l'agenda de travail - Présentation sommaire de l'établissement : missions de formation et gouvernance
09h00- 10h30	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)
10h45 – 12h	Entretien et discussion avec les étudiants
12h – 13h 30	Entretien et discussions avec les enseignants du programme
13h30 – 14h30	Entretien et discussions avec les PATS
Pause déjeuner	
15 h30 - 16 h30	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.
16h30 -17h	Synthèse de la journée
17h30-17 h45	Restitution orale
Fin de la visite	

III.1. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

C'est dans une ambiance de cordialité et d'échanges respectueux et constructifs que cette visite s'est déroulée. Le Groupe SUPDECO a mis à notre disposition toutes les conditions pour une bonne réussite de la visite.

Il est toutefois à déplorer l'absence des étudiants de L3, les principaux concernés par cette accréditation et la non-participation des membres du PATS du département dans lequel se déroule la formation évaluée. Cela a empêché d'avoir des éléments factuels complémentaires sur la L3 lors des dernières années.

IV.Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1. Objectifs et mise en œuvre du programme d'études et de formation
Standard 1.01. Le programme d'études et de formation est régulièrement dispensé.
Le programme est organisé en tronc commun sur les deux premières années et une spécialisation pour la troisième année. Cependant, il a été constaté qu'il n'y pas d'inscrits pour la spécialité MIAGE de la Licence en 2021/2022 comme en 2022/2023. Cette situation semble être le résultat d'une chute des effectifs notés depuis les 5 dernières années et devrait être analysée par l'équipe pour renverser la tendance. Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 1.02. Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Le programme d'études et de formation est en conformité avec la mission et la stratégie du Groupe qui s'appuie sur une politique de développement toujours orientée vers les enjeux socio-économiques et les défis du développement au Sénégal et en Afrique. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
Le rapport et les éléments probants révèlent la présence d'un contact entre la formation et les milieux professionnel et socio-économique à travers un ensemble d'activités. Cependant, le programme n'a pas fourni de preuves sur l'implication du milieu socio-économique dans l'élaboration et la révision des curricula et contenus. De même, les preuves sur les stages mises à notre disposition ne concernent pas l'option MIAGE pour les deux dernières années académiques. Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité
Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.
Le Groupe SUPDECO dispose d'un organigramme qui définit les responsabilités et les liens qui existent entre les membres de son personnel. En plus, le groupe dispose d'une Politique Qualité qui traduit le souhait du groupe d'installer une culture de la qualité. Cependant, il est à noter trois éléments troublants : 1) le Conseil scientifique, au-delà de sa composition qui nécessite d'être renforcée et élargie aux milieux académique et socio-professionnel, n'a pas été institué avec une organisation et un fonctionnement clairs et connus de tous ; 2) l'effectivité du Conseil scientifique n'est pas démontrée car le seul PV de réunion (page 83 du rapport) dudit Conseil remonte au 12 Février 2020 sans preuves de participation des membres ; 3) sur l'organigramme, il est difficile de lire la place du Conseil scientifique et ses interactions avec les instances scientifiques et pédagogiques du Groupe. Par ailleurs, la structuration de la Cellule Qualité (page 23 du rapport) n'est pas assez lisible car il n'y est pas indiqué qui en est le premier Responsable. De même, le fait de retrouver au premier rang le Président du Conseil scientifique, d'une part, et les Directeurs des autres composantes d'autre part, pose un problème d'indépendance ou d'autonomie de la Cellule sans compter les risques de conflits de proximité et/ou d'intérêt. Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT
Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.
Le Personnel enseignant permanent participe aux processus décisionnels menant à l'implémentation du programme comme l'attestent le PV de réunion du 31 août relatif à la révision des programmes et les éléments d'échanges avec quelques enseignants. Cependant, cette participation devrait être élargie aux enseignants non-permanents et professionnels et en démontrer l'effectivité par des réunions périodiques. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.
La supervision et la coordination de la démarche qualité sont sous la responsabilité d'une cellule d'assurance qualité. En effet, un système d'évaluation des enseignements par les

apprenants est implémenté avec une exploitation des résultats qui en sont issus.
Cependant, la démarche qualité est à rendre plus mature par la mise en place de plans d'actions correctives et de suivi de recommandations.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3. Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme est structurée en Unités d'Enseignement (UE), lesquelles sont déclinées en Éléments constitutifs (EC). Les UE sont créditées de sorte à avoir 30 crédits pour chacun des six semestres qui composent la Licence.

Le passage en classe supérieure est assujetti à la validation des 60 crédits, ou par un passage conditionnel lorsque les 70% des crédits sont validés.

La répartition des crédits ne suit pas les recommandations du REESAO. En effet, on observe des UE avec des crédits impairs et des poids de 9, 11, 13, 14 et 16 sur la nouvelle maquette et/ou l'ancienne maquette. Les crédits impairs et fortement pondérés empêchent l'obtention de 42 crédits représentant 70% des crédits donnant droit à un passage conditionnel. Par exemple, l'étudiant ayant validé le semestre 1, ne peut obtenir 42 crédits que lorsqu'il valide à la fois l'UE6 et l'UE10 du semestre 2. En dehors de ces deux UE, l'étudiant ne peut obtenir le passage conditionnel qu'avec des crédits supérieurs à 70%. Le même constat est fait sur les autres semestres du parcours des autres années.

Enfin, la codification des UE et EC n'est pas faite conformément à la nomenclature proposée par le REESAO.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme est une licence en informatique avec une spécialisation à partir de la troisième

année. Au total, il existe quatre spécialisations (Génie Logiciel, Réseaux et Systèmes, MIAGE, et Innovation Management et Technologies) qui partagent un tronc commun sur deux ans. Cette volonté ou obligation de donner un socle pour les quatre options constitue un couteau à double tranchant et ne profite pas à l'étudiant qui se retrouve avec une charge de travail élevée pour des enseignements n'ayant pas toujours un fort impact sur sa spécialisation. Cette situation fait que le volume horaire des UE sur la spécialité « Gestion » soit faible et que les enseignements connexes arrivent tardivement dans le parcours et compromettent la capabilité escomptée des étudiants. Il serait plus avantageux d'avoir un modèle « Y » court afin de préparer plus les apprenants sur la double spécialité.

Par ailleurs, il a été noté l'insuffisance de certains cours en informatique comme les Bases de données et la présence de cours de surspécialisation (comme l'entreposage de données) et de plusieurs langages. En effet, sur la maquette révisée et en cours d'implémentation, chaque semestre est déroulé avec un nouveau langage de programmation (Python au semestre 1, C au semestre 2, C++ au semestre 3, C-sharp au semestre 4, Java au semestre 5 et JEE au semestre 6) sans compter les langages de programmation web. Cette pratique pédagogique ne donne pas suffisamment le temps aux apprenants d'avoir une bonne maîtrise d'un ou de deux langages de programmation.

Cependant, il est à remarquer que l'équipe a tenté de renforcer le programme avec de nouveaux enseignements comme les Bases de données quoiqu'il soit difficile d'évaluer l'impact de ces nouveaux cours faute de promotions sorties.

Les méthodes d'enseignement, telles que présentées sur la maquette, laisse apercevoir que les enseignements théoriques sur les fondamentaux ont des volumes quasi-similaires aux enseignements pratiques. Concrètement, en dehors des *softskills* et du stage, les heures réservées aux enseignements (CM) sont quasi-identiques aux heures consacrées aux apprentissages encadrées (TD et/ou TP). Pour une licence visant la professionnalisation, les heures sur les apprentissages devraient représenter près de deux fois les heures d'enseignement, surtout en fin de formation.

Enfin, il est à observer que le programme n'a pas de TP à partir du semestre 3 jusqu'au semestre 6 dans lesquels seuls des TD sont proposés. Cela est noté aussi bien sur l'ancienne comme sur la nouvelle version de la maquette.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Le règlement pédagogique définit les conditions de validation des UE, semestres, années d'études et cycles de formation. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes ne sont pas mentionnées sur le règlement et gagneraient à l'être.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Faute de promotion inscrite sur la spécialité lors des deux dernières années, il nous a été impossible d'évaluer le taux de réussite.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 4. Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)

Standard 4.01. L'enseignement est assuré par une équipe pédagogique qualifiée scientifiquement et compétente du point de vue didactique et technique.

Le Groupe SUPDECO dispose d'enseignants permanents qui interviennent dans le programme, auquel s'ajoutent des enseignants vacataires recrutés sur la base de leur qualification suivant une procédure de recrutement. Sur le plan didactique et technique, le Groupe organise des sessions de formations pour renforcer les compétences des enseignants. Cependant, ces sessions sont à renforcer sur la maîtrise de l'ingénierie pédagogique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02. La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, d'encadrement, de recherche, d'expertise et d'administration des PER/tuteurs est définie.

Les activités comme la recherche et l'expertise sont laissées à l'appréciation de l'enseignant. Les enseignants interviennent uniquement dans le cadre de vacation. Ce standard n'est pas pertinent pour la formation.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 4.03. La mobilité du PER est possible.

Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité des PER pour la mise en œuvre de la Licence en MIAGE. Les enseignants non-permanents interviennent juste dans le cadre de vacation et de conférences. Cela gagnerait à être formalisé pour permettre à SUPDECO de disposer de plus de ressources de manière durable et formelle.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5. Étudiants**Standard 5.01. Les conditions d'admission dans le programme sont publiées**

Les conditions d'admissions sont publiées à travers la réglementation sur les admissions et inscriptions disponible sur le site du Groupe.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. L'accès et les activités sont assurées suivant des critères transparents et selon le mérite.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Il n'y a pas de programme de mobilité spécifique des étudiants de MIAGE avec d'autres institutions universitaires. Grâce à une implémentation des recommandations sur le LMD, la mobilité devrait être possible et le groupe devrait travailler dans ce sens.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiants est une préoccupation constante du Groupe à travers un ensemble de mesures comme l'organisation de Camp, la visite d'entreprise, l'organisation de hackathon et de séminaires, l'organisation de stage en deuxième année, etc.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants(e)s dans le milieu du travail.

Le groupe SUPDECO a une réelle ambition d'accompagner à l'insertion professionnelle à travers différentes catégories d'activités comme le renforcement de compétences transversales, l'accompagnement des projets innovants, l'organisation de visites d'entreprises et de fora, etc.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6. : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01. : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont adaptées et disponibles à long terme.

Le programme dispose de ressources pédagogiques et matérielles (salles de cours, plateformes, bibliothèques en ligne, datacenter, connexion haut débit, etc.) pour le bon déroulement des activités pédagogiques. En effet, des salles de cours équipées en matériel informatique sont disponibles.

Le Campus comporte des espaces de socialisation et d'activités récréatives.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

V. Points forts du programme

A l'issue de l'évaluation, les éléments suivants ont été retenus comme des points forts :

- Pilotage de la formation bien maîtrisé ;
- Approche professionnalisante du programme de formation ;
- Personnel qualifié, engagé et motivé ;
- Dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle ;
- Infrastructures adéquates pour le déroulement du programme ;
- Forte implication des professionnels dans le déroulement des enseignements ;
- Évaluation systématique des enseignements ;
- Disponibilité d'un ensemble de services sociaux au profit des étudiants et du personnel.

VI. Points faibles du programme

L'exploitation du document et des résultats issus de nos entretiens soulèvent les faiblesses suivantes :

- Manque de lisibilité des organes de gouvernance académique (CIAQ, Conseil scientifique) ;
- Maquettes non stabilisées (plusieurs versions) ;
- Maquette non-conforme aux recommandations du LMD/RESAAO (codification des UE, poids des UE/EC, etc.) ;
- Non attractivité du programme (un programme non-ouvert cette année) ;
- Faiblesse des UE relatives à la gestion ;
- Faiblesse du volume horaire de travaux pratiques (pas de preuves sur l'existence et l'effectivité des TP) ;
- Méthodes et Contenus de la maquette ne garantissant pas les objectifs d'apprentissage fixés ;
- Non-implication des professionnels dans la conception et révisions des programmes ;

VII. Appréciation générale du programme

Le Groupe SUPDECO possède une grande et riche expérience en matière de formations et pourrait améliorer d'avantage sa gouvernance scientifique et académique, devenir une référence dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le programme d'études, bien qu'il soit un des piliers de l'enseignement de l'informatique, perd son attractivité de plus en plus. Une révision de la maquette pour la mettre en conformité aux principes du LMD et une réorganisation pédagogique de sa mise en œuvre est plus que nécessaire, elle est indispensable au profit des apprenants comme l'enseignement supérieur.

L'équipe pédagogique est de bonne qualification et en nombre suffisant avec une réelle motivation. Il y a toutefois un besoin de renforcer l'équipe et d'accompagner les enseignants-chercheurs dans la poursuite de leur carrière en dynamisant la coopération avec les autres universités et les institutions de recherche.

L'accès à un centre de documentation et à une bibliothèque numérique en ligne sous scholarvox permet aux étudiants d'accéder à des ressources bibliographiques assez

suffisantes. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes ne sont pas mentionnées sur le règlement et gagneraient à l'être.

VIII. Recommandations à l'Établissement

Dans une perspective de prendre en compte les faiblesses citées en supra, nous recommandons à l'équipe de :

- Réviser la maquette conformément aux recommandations du LMD/RESAAO (codification des UE, poids des UE/EC, etc.) ;
- Stabiliser la maquette de formation ;
- Renforcer les UEs relatives à la gestion ;
- Renforcer les activités d'apprentissage (Travaux pratiques) ;
- Mentionner les conditions d'obtention des attestations et des diplômes sur le règlement pédagogique ;
- Réviser l'organigramme en rendant plus lisible les missions et rôles des organes de gouvernance académique (CIAQ, Conseil scientifique) ;
- Développer des stratégies pour renforcer l'attractivité du programme (un programme non-ouvert cette année).

IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Nous recommandons à l'ANAQ-Sup de vérifier que le programme évalué ait des étudiants inscrits dans le programme et/ou la spécialité évaluée. Cela peut être concrétisé par une obligation du programme à envoyer la liste officielle des inscrits sur la **spécialité** pour l'année en cours et celle d'avant.

X. Proposition d'avis :

A l'issue de l'exploitation du dossier d'accréditation et de l'évaluation externe, les experts émettent un **AVIS DÉFAVORABLE** pour l'accréditation de La licence en MIAGE du Groupe SUPDECO.